Envoyé en préfecture le 02/07/2026
Reçu en préfecture le 02/07/2026
Publié le
ID : 022-212203897-20260629-AMC29062026063-DE

MAIRIE D'YFFINIAC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION
19/06/2026

D/063/99/5.4

L'an deux mille-vingt six
Le vingt-neuf juin à dix-neuf heures

Le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de **Monsieur Nathan GUINARD, Maire,**

Etaient présents :
Nathan GUINARD, Pascale RIMAURO, Joël RIVALLAN, Kristell MORVAN, Baptiste CHAPALAIN-PIERRE, Véronique RAULT, Emmanuel DESLANDE, Peggy MADEC, Dominique LOQUIN, Bernadette GUEUNÉ, Laurent BOINAUD, Noëlle FAUCILLON, Ronan LOUBOUTIN, Nathalie BAZILLER, Frédéric LENOIR, Typhaine DOMALAIN-RICHOMME, Jonathan BOUETTE, Lucie GUERNION, Sylvain ANDRIEUX, Denis HAMAYON, Isabelle PLAZE, Christine LE MAU ANDRIEUX, Denis MARC, Céline BOUTRUCHE

NOMBRE DE CONSEILLERS
En exercice : 29
Présents : 24
Votants : 29

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents :
Valérie MEURIC procuration à Pascale RIMAURO
Emmanuelle CHEVANCE procuration à Joël RIVALLAN
Fabrice BOULIOU procuration à Emmanuel DESLANDE
Ludovic ANDRIEUX procuration à Dominique LOQUIN
Frédéric LE TIEC procuration à Céline BOUTRUCHE

Bernadette GUEUNÉ a été élue secrétaire

DÉLÉGATIONS

(Décisions relevant de l'article L2122-23 du Code général des collectivités territoriales et prises en application de la délibération du Conseil municipal du 13 avril 2026)

Vu la délibération n°026/1-5/5.2 du 13 avril 2026, relative aux délégations octroyées au Maire par le Conseil municipal,

Après information,

Le Conseil municipal prend acte des décisions prises par le Maire :

Dépôt des demandes d'autorisation d'urbanisme relatives à la démolition, à la transformation ou à l'édification des biens municipaux :

- Déclaration préalable – DP02238926Q0041 pour l'installation d'un conteneur de stockage dans le parc au fil de l'eau

- Autorisation de modifier un établissement recevant du public (ERP) – AT02238916Q0007 déposé le 28 avril 2026, pour la réalisation de travaux de sécurité (modification d'une porte va et vient au self du 2ème étage) à l'Espace de Vie.

Envoyé en préfecture le 02/07/2026
Reçu en préfecture le 02/07/2026
Publié le
ID : 022-212203897-20260629-AMC29062026063-DE

Marchés pour la rénovation énergétique de l'école maternelle Simone Veil

Lot n°6 – Cloisons, isolation, plafonds :

1. À la suite de la réduction du local de rangement afin de se conformer aux exigences de résistance au feu, l'entreprise LE COQ a présenté un nouveau devis, entraînant une moins-value de 10 212,65 €TTC.
    - Lot n°6 avenant n°002 – Entreprise Le Coq : **-10 212.65 TTC**

2. Un devis complémentaire a été présenté par l'entreprise LE COQ pour la réparation de faux plafonds endommagés en cours de chantier, pour un montant de 4 549,61 € TTC. Il est précisé que cette dépense sera refacturée aux entreprises responsables des dégradations.
    - Lot n°6 avenant n°003 – Entreprise Le Coq : **4 549.61 € TTC**

Lot n°9 – Électricité :

3. Un devis complémentaire a été présenté par l'entreprise SETIB pour la réalisation de travaux supplémentaires relatifs à l'éclairage des combles, pour un montant de 2 271,84 € TTC.
    - Lot n°9 avenant n°001 – Entreprise SETIB : **2 271.84 € TTC**

Pour copie conforme,
Le Maire,
Nathan GUINARD

La secrétaire,
Bernadette GUEUNÉ